

Observatoire National du Développement Humain

Bulletin d'information

Dans ce numéro

Lors du deuxième semestre de l'année 2013, l'Observatoire National du Développement Humain a œuvré pour la finalisation des études en cours d'élaboration et l'achèvement des enquêtes de terrain pour la collecte des données notamment l'enquête panel de ménages et l'extension du système d'information territoriale à six nouvelles régions.

En effet, le premier passage de l'enquête panel de ménages a été mené en 2012 auprès des 8000 ménages. Le second passage a eu lieu en 2013 auprès des mêmes ménages et les données sont en cours d'apurement.

L'analyse des données du premier passage étant en cours, les résultats seront consolidés dans des rapports qui seront publiés en 2014. Le premier sera articulé autour des axes suivants : l'éducation, la santé, les dépenses des ménages, les conditions d'habitation et l'emploi. Le deuxième rapport sera consacré aux mesures de la pauvreté et du développement humain.

Après l'expérience pilote de la région de Meknès-Tafilalet et l'extension du SIT dans les régions de Gharb-Chrarda-Beni Hssen, de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et du Grand Casablanca, l'ONDH a lancé un nouveau marché pour la mise en place d'un SIT au niveau des trois nouvelles régions : l'Oriental, Taza-Al Hoceima-Taounate et Tanger-Tétouan.

De même, de nouvelles études ont été lancées vers la fin de 2013 notamment celle sur le profil de développement de la région de Meknès-Tafilalet qui consistera à évaluer les performances de développement local et établir un profil du développement humain pour la région à partir des données du SIT et des données qualitatives. L'objectif de cette étude est d'intégrer l'ensemble des données géolocalisées concernant les projets et structures de développement humain répertoriés dans le système d'information territorial ainsi que les données statistiques par commune relatives à la population, l'accessibilité aux services de base, les infrastructures, le bien-être et pauvreté, l'économie, l'environnement et les ressources naturelles.

Par ailleurs, et toujours dans la continuité du travail d'analyse de l'impact de l'INDH réalisé en 2012, un troisième passage d'enquête a été mené en 2013 pour mesurer l'impact de l'Initiative lors de la période 2005-2010 sur les conditions socio-économiques des populations ciblées, en général, et sur le capital social, en particulier.

Pour finaliser le cadre de suivi et évaluation de la gouvernance locale et la convergence territoriale à l'échelle communale, un deuxième test a été lancé dans la commune urbaine de Tétouan et la commune rurale de Melloussa. Ce deuxième test, après celui de la phase 1 qui a concerné la commune urbaine de Jerada et la commune rurale de Ain Beni Mathar, servira de base pour établir une méthodologie et un cadre de suivi et évaluation de la gouvernance locale et la convergence territoriale des programmes, projets et actions de développement humain au niveau national.

En vue de favoriser les échanges et de débattre des résultats des études menées dans le cadre de partenariats, l'ONDH a organisé des rencontres et des séminaires notamment sur les mobilisations collectives dans les quartiers ciblés par l'INDH et sur les premiers résultats de l'enquête sur les attentes de la jeunesse dans la région de Marrakech-Tensift El Haouz. L'objectif de ces rencontres est d'associer les acteurs de différents horizons dans le cadre du partage des connaissances et des bonnes pratiques.

L'ONDH a également participé à plusieurs rencontres internationales notamment la conférence sur les capacités nationales d'évaluation, tenue début novembre au Brésil, au cours de laquelle l'année 2015 a été déclarée "Année internationale de l'évaluation".

N° 2 - Deuxième semestre 2013



Effets de l'INDH sur la participation citoyenne

Parmi les apports de l'Initiative Nationale du Développement Humain il y a lieu de noter la mobilisation des citoyens autour des projets et leur participation au développement de leurs territoires.

L'INDH a contribué ainsi à l'ancrage d'une nouvelle culture qui se met en place progressivement et qui est appelée à se développer davantage lors de la deuxième phase de l'Initiative pour intégrer l'ensemble des acteurs.

L'évaluation de l'impact de la première phase de l'INDH a permis aussi de faire d'autres constats quant à la mobilisation et la participation citoyennes dans le cadre des projets initiés par cette initiative. Il en ressort un renforcement du rôle des acteurs associatifs dans les processus de prise de décision.

L'INDH s'est caractérisée par la participation d'un tissu associatif redynamisé et la contribution à l'instauration de nouvelles vocations citoyennes qui cherchent à mobiliser les populations en tant que partenaires des pouvoirs publics dans la conduite des projets de développement.

Un nombre important de projets a été réalisé avec une enveloppe financière mobilisée qui a dépassé les prévisions, grâce à la participation de l'ensemble des acteurs y compris les associations dont la contribution dans la maîtrise d'ouvrage a représenté 29% de l'enveloppe globale des projets en milieu urbain et 19,3% en milieu rural.

Cette dynamique participative a favorisé l'émergence de nouvelles élites locales, mieux instruites et plus représentatives des jeunes et des femmes. Ces élites puisent leur légitimité dans l'espace public par leur forte prédisposition à joindre leurs efforts aux pouvoirs publics dans la conduite des projets de développement.

Grâce à l'INDH, les citoyens sont appelés à jouer un rôle encore plus important en tant qu'acteurs stratégiques au niveau local en contribuant à l'identification, la planification et la mise en œuvre de projets plus adaptés à leurs besoins.

**Rachid Benmokhtar Benabdellah, Président
de l'Observatoire National du Développement Humain**

Événement

Séminaire régional sur les attentes des jeunes

Un séminaire régional sur les attentes de la jeunesse dans la région Marrakech-Tensift- Al Haouz a été organisé le 30 novembre 2013 à Marrakech. Cette rencontre a été une occasion pour débattre des principales préoccupations des jeunes et de leurs aspirations en termes de projet de vie et d'emploi.



L'objectif de ce séminaire régional est de présenter les premiers résultats de l'enquête sur les attentes de la jeunesse dans la région de Marrakech-Tensift El Haouz aux acteurs locaux. Ont pris part à cette rencontre des représentants des agences des Nations Unies, des départements ministériels concernées, des chercheurs universitaires, des étudiants, la société civile, etc.

Cette enquête, réalisée en 2012, dans le cadre du partenariat entre l'Observatoire National du Développement Humain, l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) et l'Université Cadi Ayyad, a été menée auprès d'un échantillon aléatoire de 1300 personnes représentatif des jeunes (15-34 ans). L'enquête a été réalisée en face à face sur la base d'un questionnaire qui appréhende la situation du jeune en tenant compte de son contexte socio-démographique et en abordant trois dimensions complémentaires à savoir la situation vis-à-vis de l'activité, l'éducation et la formation et les attentes du jeune.

Les premiers résultats de cette enquête montrent une attente très forte d'emplois garantissant une couverture sociale (près de 70% des enquêtés), plus encore chez les jeunes urbains et les plus diplômés, en cours d'études ou non.

Il en ressort également que les opinions et les attentes des jeunes varient considérablement selon le milieu de vie (rural ou urbain), le niveau d'études, le sexe, etc. C'est ainsi que la nature du projet de vie des jeunes, ou leur perception du facteur dominant de réussite (le travail pour les uns, les relations pour les autres) produisent de nouvelles segmentations, tant parmi les jeunes de milieu social aisé que parmi ceux qui vivent dans la précarité.

Les similarités de réponses aux questions d'opinion générales ont permis de dégager quatre groupes de jeunes. Elles produisent de nouvelles segmentations, aussi bien parmi les jeunes de milieu social aisé que parmi ceux qui sont issus de milieu populaire.

Le premier groupe est composé de jeunes en situation financière précaire. C'est aussi le groupe le moins attaché à la couverture sociale dans l'emploi.

Leurs échanges avec des responsables économiques et politiques sont peu fréquents. Leur projet de vie est plus souvent centré sur la famille.

Le deuxième groupe est constitué de jeunes en ascension sociale qui ont un projet professionnel. La situation sociale de ces jeunes est presque toujours jugée plus favorable que celle de leurs parents. La situation financière familiale est souvent jugée bonne ou très bonne. Ils sont plus attachés à la couverture sociale dans l'emploi. Leur projet de vie est de réussir leur vie professionnelle, et ils pensent que le travail est le facteur de réussite unique ou principal. Leurs échanges avec des responsables économiques et politiques sont très fréquents.

Le troisième groupe est composé de jeunes aisés, pour lesquels l'aisance financière tient souvent lieu de projet de vie. La situation sociale de ces jeunes est bien souvent jugée plus favorable que celle de leurs parents. Les finances familiales sont presque toujours jugées bonnes ou très bonnes. Ils se déclarent satisfaits de leur vie. Leur projet de vie est plus souvent extérieur à la famille et à l'emploi.

Pour **le quatrième groupe**, la réussite passe d'abord par les relations. Ces jeunes se jugent majoritairement socialement déclassés par rapport à leurs parents.

Ces premiers résultats ont suscité un débat intéressant sur les différents aspects méthodologiques et analytiques de l'enquête. Plusieurs recommandations ont été formulées au terme de cette rencontre notamment la nécessité de créer un observatoire régional qui s'intéresse particulièrement aux questions liées aux jeunes et à leurs attentes. Il a été également recommandé de permettre aux chercheurs universitaires l'accès aux données de l'enquête après leur finalisation et étudier la possibilité de mener l'enquête dans une autre région pour approfondir l'analyse et comparer les caractéristiques socio-économiques et professionnelles de la jeunesse marocaine.

Etude réalisée en 2013

Le capital social, facteur de développement économique

En vue d'analyser l'impact de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) sur le capital social, l'ONDH a réalisé une étude d'évaluation d'impact, en partenariat avec l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) de Genève. L'objectif de ce travail de recherche est d'analyser les liens sociaux qui résultent des progrès économiques induits par l'INDH et qui peuvent influencer, à long terme, sur son efficacité et sa durabilité.

Le capital social, qui concerne les réseaux sociaux, la cohésion sociale, la confiance, l'altruisme et la fourniture de biens publics, est de plus en plus considéré comme un facteur favorable au développement économique.

Cette enquête comprend deux phases. Une première phase, conduite en 2012, lors de laquelle 61 communes rurales (31 communes ciblées par l'INDH et 30 non ciblées servant de contrefactuelles) ont été enquêtées. Ces communes, ayant un taux de pauvreté proche du seuil de 30%, parmi celles de l'échantillon de communes de l'enquête d'évaluation de l'impact de l'INDH sur les conditions de vie des populations. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 20 ménages par commune.

Favoriser la confiance

Les premiers résultats de la première phase indiquent que l'INDH tend à améliorer la responsabilité publique, en particulier la propension des gens à contribuer aux biens publics dans leur communauté. L'ampleur de l'effet de l'INDH sur la confiance et la contribution des biens publics est importante. En effet, l'INDH augmente la probabilité de contribuer aux biens publics de 18% mais fait baisser la confiance.

L'étude a relevé un niveau relativement élevé de patience et d'aversion au risque dans le milieu rural; des préférences profondes qui ne sont peut-être pas affectées par le développement économique et social induit par l'INDH jusqu'à présent. Par ailleurs, il s'avère qu'il n'y a pas eu d'impact significatif sur l'altruisme, peut-être parce qu'il s'agit là d'une valeur plus inhérente qui ne change pas dans le court terme. Globalement, l'impact de l'INDH sur le capital social et interpersonnel est économiquement important.

Mais, il est prévu de mener une deuxième phase de l'étude. Cette dernière sera composée de deux enquêtes. La première vise à évaluer les priorités et besoins de développement des membres des conseils communaux, provinciaux et régionaux. La deuxième enquête permettra de mesurer les liens entre les ménages eux-mêmes, d'une part, et entre les ménages et les responsables communaux d'autre part.

L'objectif de cet exercice est d'analyser comment l'INDH a influencé les relations sociales dans les communes et comment ces relations ont influencé les décisions publiques.

Outre les ménages enquêtés lors du premier passage, ce second passage concernera aussi les membres des conseils communaux de 20 communes rurales, ceux des conseils provinciaux des 23 provinces y afférentes ainsi que ceux des conseils régionaux des 10 régions objet de cette étude.

Les objectifs de cette deuxième phase sont:

1. Examiner le capital social des autorités locales dans les mêmes communes enquêtées lors de la première phase. En outre, les liens de réseaux entre les chefs de communes et les ménages seront également approchés;

2. Explorer de manière expérimentale trois types d'impact de l'INDH sur le capital social et les réseaux sociaux:

i) L'INDH peut affecter le capital social à travers l'effet revenu. Comme l'INDH offre des fonds aux communautés pour investir de manière à répondre à leurs besoins particuliers, ces fonds sont supposés améliorer les conditions économiques des communautés puisque celles-ci connaissent bien leurs intérêts;

ii) Les projets de l'INDH peuvent affecter le capital social par la nature de leur gestion communautaire. En principe, l'INDH encourage l'approche participative du développement. En donnant aux communautés la possibilité de décider de l'allocation de leurs ressources, l'INDH peut promouvoir des normes et des comportements pro-sociaux dans les communautés. A travers la participation dans les actions collectives, les citoyens peuvent renforcer leurs capacités civiques;

iii) Les projets de l'INDH peuvent influencer la perception envers l'autorité. Pour décider comment investir les fonds reçus, les chefs de communautés doivent organiser d'étroites sessions de consultations avec la population, développant ainsi l'interaction entre les habitants et leurs chefs de communauté. Ces interactions peuvent améliorer ou détériorer leur confiance dans leurs chefs, aussi bien que leur responsabilité civique.

Les travaux de la deuxième phase comprennent une sous-phase de formation et de test pilote; une sous-phase de collecte de données et une sous-phase d'analyse.

Les outils de la deuxième phase sont en cours de finalisation. L'enquête sera lancée en partenariat avec l'IHEID au cours de l'année 2014.

Etudes & Enquêtes en cours

Evaluation de l'impact de l'INDH

Du fait que certains effets des projets de la première phase de l'INDH (2005-2010) peuvent, bien entendu, se manifester plus tard qu'en 2010-2011, l'ONDH a décidé de suivre les mêmes unités enquêtées dans le temps.

Ainsi, un troisième passage de l'enquête concernant l'impact de l'INDH sur les populations-cibles a été réalisé en 2013 auprès des 124 communes rurales visitées au cours des passages précédents en 2008 et 2011 (62 communes rurales ciblées et les 62 communes rurales témoin). Douze ménages par commune sont tirés parmi les 15 enquêtés auparavant, soit 1488 ménages.

Par ailleurs, et en vue d'évaluer l'impact de la deuxième phase de l'INDH 2011-2015, un premier passage permettra d'avoir la situation de référence des communes concernées par le programme de mise à niveau pour un échantillon de 124 communes rurales dont la moitié est ciblée par l'INDH-II, l'autre moitié servant de témoin.

L'apurement des données est en cours d'achèvement. A cet effet, l'ONDH a recruté un expert pour analyser les données. La publication des résultats est prévue pour l'année 2014.

Profil du développement humain de la région Meknès - Tafilalet

L'étude sur le profil régional de développement humain basée sur les résultats du SIT de Meknès-Tafilalet réalisé en 2012 a pour objet l'analyse des données quantitatives et qualitatives concernant l'ensemble des communes et centres urbains de la préfecture et les 5 provinces de cette région.

L'étude a pour objectif d'évaluer les performances de développement local et la caractérisation du profil territorial du développement humain. Les domaines sur lesquels porte cette étude sont de deux catégories. La première catégorie concerne des projets géo-localisés avec des indicateurs.

La deuxième catégorie concerne des données statistiques par commune relatives à la population, l'accessibilité aux services de base, les infrastructures, le bien-être et pauvreté, l'économie, l'environnement et les ressources naturelles.

Toutes ces données peuvent être cartographiées ou simulées à l'aide des outils disponibles au niveau de l'ONDH.

Cette étude est constituée de quatre parties:

- La première partie a pour objectif de présenter les caractéristiques socio-économiques des communes et centres urbains.
- La deuxième partie vise l'évaluation des politiques publiques au niveau territorial. A ce niveau, l'étude va zoomer sur l'éducation, la formation professionnelle, la santé, l'Entraide Nationale, la Jeunesse et Sports et l'INDH.
- La troisième partie est réservée aux recommandations et enseignements.
- La quatrième partie concerne l'élaboration du rapport final de l'étude y compris les recommandations et les enseignements à tirer de cette étude. En 2013, La note méthodologique et le canevas détaillé de l'étude ont été élaborés.

Cadre suivi-évaluation de la gouvernance locale et de la convergence territoriale

En vue d'élaborer un cadre méthodologique de suivi-évaluation de la gouvernance et de la convergence territoriale (CSE) des programmes, projets et actions (PPA) de développement humain conduites à l'échelle communale, l'ONDH a conduit, en 2012, une première étude-test au niveau de la commune urbaine de Jerada et la commune rurale de Ain Beni Mathar.

Afin de finaliser ce CSE, une deuxième étude-test a été lancée, en 2013, dans la commune urbaine de Tétouan et la commune rurale de Melloussa.

Les travaux se dérouleront en quatre phases :

- Phase 1: Elaboration de la méthodologie de travail et du CSE provisoire de lancement de l'étude ;
- Phase 2 : Recueil des données disponibles et préparation de la phase suivante ;
- Phase 3 : Evaluation de la gouvernance et de la convergence territoriale des PPA ;
- Phase 4 : Finalisation du CSE et établissement des critères de choix d'un échantillon national de communes.

Extension du SIT à trois autres régions

Suite à l'extension du SIT aux régions du Gharb-Chrarda-Béni Hssen, de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et du Grand Casablanca, l'ONDH a procédé, au deuxième semestre de 2013, au géo-référencement des principaux projets de développement humain et la collecte de leurs données. Cette opération a concerné 8900 établissements et projets situés dans 154 communes et arrondissements des trois régions.

Dans la même perspective, l'ONDH a lancé un autre marché pour la mise en place d'un SIT au niveau des trois autres régions : l'Oriental, Taza-Al Hoceima-Taounate et Tanger-Tétouan.

Cette étude a pour objectifs le développement d'un système d'information territorial ciblé et ouvert permettant le suivi et l'évaluation des politiques et projets locaux de développement humain. Les données qui seront collectées au niveau de l'ensemble des communes se rapportent aux informations relatives au développement humain concernant les données statistiques (santé, éducation, enseignement supérieur, formation professionnelle, etc.), les infrastructures et les projets des communes des régions objet de l'étude (INDH, Entraide nationale, Fondation Mohammed V pour la solidarité, coopératives, etc.)

Etudes & Enquêtes en cours

Enquête panel de ménages

Un outil d'analyse et d'évaluation du développement Humain

L'enquête panel de ménages a pour objectifs de mesurer l'évolution des principales dimensions du développement humain, d'effectuer des analyses croisées et des corrélations entre les situations de développement humain et les facteurs déterminants et d'étudier la dynamique de la pauvreté.

Les premiers résultats de l'enquête sont en cours d'analyse.

L'enquête de référence de ce panel de ménage (Vague 1I) a été réalisée en 2012 auprès d'un échantillon probabiliste national de 8000 ménages qui vise la représentativité aux niveaux national, national-urbain et national-rural.

L'exploitation et l'analyse des données de cette enquête de référence sont en cours. Le premier rapport traitant les principaux résultats relatifs à l'éducation et à la santé a été finalisée. Les autres rapports thématiques seront publiés au courant de 2014 (dépenses des ménages, logement, pauvreté...).

La vague 2 du panel de ménages a été réalisée en 2013 auprès des mêmes ménages enquêtés en 2012 et auprès des nouveaux ménages contenant les individus enquêtés en 2012 qui ont quitté leur ménage initial après le passage de 2012.

La collecte des données s'est étalée sur la période de mars à novembre 2013, en 3 phases:

1. Collecte des données auprès des ménages de 2012 de mars à juillet 2013 ;
2. Collecte des données auprès des nouveaux ménages contenant les individus enquêtés en 2012 qui ont quitté leur ménage initial après le passage de 2012, d'août à septembre 2013.

3. Une phase complémentaire a été lancée en octobre et achevée en novembre pour récupérer le maximum de ménages/membres de ménages qui ont quitté leurs ménages de 2012. L'apurement des fichiers de données est en cours d'achèvement.

L'Observatoire prévoit le recrutement d'un expert pour analyser les données. Il aura pour mission de produire les rapports suivants:

- Rapport de validation des fichiers informatiques issus de la collecte des données de 2013;
- Rapport sur le développement humain et la pauvreté multidimensionnelle en 2012;
- Rapport sur l'éducation et la santé en 2013;
- Rapport sur l'emploi en 2013;
- Rapport sur les dépenses, revenus et inégalités en 2013;
- Rapport sur les conditions d'habitat et l'accès aux services de base en 2013;
- Rapport synthétique et comparatif des principaux résultats des 2 passages 2012 et 2013;
- Finalisation et validation du document conceptuel traitant des aspects méthodologiques de l'enquête panel de ménages.

Etude sur la pérennité des projets de l'INDH

Cette étude vise à analyser si les projets engagés au niveau de l'INDH ont eu des bienfaits durables, s'ils reposent sur l'appropriation locale et utilisent les savoir-faire et les moyens locaux, selon ce qui convient à la situation.

Cette pérennité sera appréhendée aussi bien au niveau fonctionnel qu'économique qu'au niveau de la relation des projets avec leur environnement. Les travaux se dérouleront en trois phases :

Phase 1 : Préparation de l'enquête

- Le choix des 400 projets en se basant, notamment sur le fichier des projets INDH disponible à l'ONDH. Ces 400 projets doivent être répartis par milieu (urbain et rural) ;
- L'élaboration des questionnaires et des guides d'entretiens adressés aux bénéficiaires, gestionnaires et donneurs d'ordre de ces projets tenant compte notamment des questions posées ci-dessus.

- L'élaboration d'un questionnaire permettant aux spécialistes, engagés par le contractant, d'apprécier la pérennité de ces projets.

Phase 2 : Déroulement de l'enquête et saisie des données

Dans un premier temps, le Contractant effectuera une enquête pilote. Dans un second temps, il réalisera l'enquête proprement dite une fois les questionnaires validés en tenant compte des résultats de l'enquête pilote. Il devra également saisir et apurer les données de l'enquête.

Phase 3 : Traitement et analyse des données

Durant cette phase, le contractant produira un rapport d'analyse des données de l'enquête ainsi que les recommandations nécessaires qui pourraient assurer la pérennité des projets INDH.

La première phase de cette étude, qui consiste à élaborer la note méthodologique, est en cours de finalisation.

Rencontres

Mobilisations collectives dans les quartiers ciblés par l'INDH

Suite à l'étude réalisée dans le cadre du partenariat de l'Observatoire avec l'Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme (INAU) en associant plusieurs chercheurs universitaires, un atelier sur les mobilisations collectives dans les quartiers ciblés par l'INDH a été organisé le 29 octobre 2013 à Rabat. L'objectif de cette rencontre est de présenter et débattre des résultats de l'étude dans sa première phase, d'examiner les pistes de réflexion pour approfondir l'évaluation de l'impact de l'INDH sur la participation citoyenne et étudier les possibilités de reconduire cette étude en élargissant son terrain de travail.

Dans le cadre du partenariat avec les universités, les instituts et écoles d'enseignement supérieur, une étude sur "les mobilisations collectives dans les quartiers ciblés par l'INDH" a été réalisée en 2012 sous la coordination d'une équipe de chercheurs de l'INAU.

L'objectif de ce travail de recherche est d'analyser les formes de mobilisations collectives introduites par l'INDH et le rôle des acteurs locaux (DAS, associations de quartiers, partis politiques, élus, etc.) dans la gestion des projets de l'INDH. Un intérêt particulier a été accordé à la place des jeunes dans cette mobilisation.

Cette étude s'est basée sur des enquêtes de terrain menées dans des quartiers choisis sur la base de plusieurs critères: des quartiers d'habitat non réglementaire ou des bidonvilles faisant partie des quartiers ciblés par l'INDH dans le cadre du programme de lutte contre l'exclusion avec une densité démographique moyenne d'environ 1000 ménages. Ainsi le choix a été porté sur des quartiers situés dans les villes de Salé, Casablanca et Tétouan.

Les premiers résultats de cette étude ont ainsi montré que l'INDH au niveau local a ouvert la voie à une multiplication d'associations de jeunes. Un processus impulsé par les autorités locales, mais largement relayé par les élus locaux et les jeunes des quartiers eux-mêmes. Cette profusion d'associations a fortement brouillé le jeu politique local.

Les associations ne sont reconnues que dans un rôle encore peu porteur, celui de l'apprentissage, les campagnes d'aide collective... Dans des milieux où « le faire » reste un moteur de l'action politique, l'action des associations pour les populations relèverait davantage d'opportunités qu'elles s'offriraient pour elles-mêmes et pour ses membres.

Implication des jeunes

L'étude a révélé également que l'activisme dans ces associations ne donne pas nécessairement à ses membres une légitimité et une place dans le jeu politique local. Ce sont d'autres compétences qui doivent être mises en œuvre. Ceci est d'autant plus vrai que le type d'actions proposées aux associations dans le cadre de l'INDH s'éloigne de l'équipement des quartiers pour se placer à des niveaux territoriaux supérieurs; cela interroge la

délimitation même de ce qui a été appelé quartier-cible par l'administration.

Toutefois, cette profusion d'associations a mis en place une force, certes diffuse et fortement manipulée, par les autorités et les élus, mais capable aussi de contestation.

En invitant les jeunes à former ces associations et en travaillant avec eux, les autorités se trouvent obligées alors de les concerter. Un espace de débat s'est ouvert.

La compétition politique ouverte par l'émergence des associations de jeunes issus des bidonvilles avant INDH n'a fait qu'augmenter avec la volonté délibérée des autorités à encadrer le mouvement associatif. La fragmentation ainsi créée a fragilisé les associations les plus ancrées dans les quartiers et favorisé celles, patronnées par les notables locaux. Mais la création récente d'associations couvrant l'ensemble de l'arrondissement et s'adressant à l'ensemble des habitants des bidonvilles revendiquant un droit à un logement décent, constitue aussi une nouvelle donne qu'il s'agit de suivre dans ses implications politiques locales.

Concernant les quartiers d'habitat non réglementaire, surtout ceux qui n'ont pas fini leur équipement, le jeu politique est plus ouvert. Les associations de quartier ayant une crédibilité arrivent à la garder en utilisant les actions INDH. Il en est de même pour les notables des quartiers. Même lorsque les autorités favorisent des actions de l'INDH permettant surtout d'impulser des associations de jeunes, l'action collective potentielle subsiste autour des élites locales qui vont permettre l'équipement et la régularisation du quartier.

La présentation des résultats de cette étude a été suivie d'un échange entre les participants à l'atelier se basant sur leurs expériences respectives et leurs connaissances des terrains sur lesquels ils ont travaillé.

Les discussions ont porté également sur les pistes éventuelles pour reconduire cette étude dans d'autres quartiers d'autres villes en vue de mieux comprendre les dynamiques introduites par l'INDH dans les quartiers ciblés. Encore faut-il définir avec exactitude la notion de quartier et ses délimitations.

Plusieurs possibilités peuvent être envisagées quant à la conception de la deuxième phase de l'étude qui sera programmée pour l'année 2014 dans le cadre du partenariat entre l'ONDH, l'INAU et d'autres réseaux d'universitaires qui travaillent sur des thématiques similaires.

Rencontres

Le Maroc abritera une conférence internationale sur le développement humain

Dans le cadre du partenariat avec les Agences des Nations Unies, l'Observatoire National du Développement Humain, organisera les 4 et 5 juin 2014 une conférence internationale sur les mesures du développement humain et les approches d'évaluation axées sur l'équité en faveur des nouvelles générations. Cet important événement connaîtra la participation d'experts et de praticiens venus des pays du Sud en vue de partager leurs expériences en matière de développement humain et les approches innovantes d'évaluation des politiques publiques.

La mesure des progrès réalisés en matière de développement humain et de bien-être permet d'informer les politiques publiques sur les réformes nécessaires à introduire pour améliorer l'accès des populations aux services de base, notamment l'éducation, la santé et améliorer leurs revenus.

A cet effet, les méthodes et les approches de suivi et d'évaluation des politiques publiques ont pour objectif d'ajuster, de prioriser, de coordonner, et d'harmoniser la gestion des stratégies, politiques et programmes, dans une démarche continue d'amélioration de performance et d'efficacité de l'action publique et ce en faveur d'un développement humain intégré et équitable.

Au niveau international, plusieurs méthodes et approches de mesure ont été adoptées par les organismes de suivi et d'évaluation des programmes de développement et des indicateurs ont été développés mais qui ne semblent pas toujours faire consensus. D'où la nécessité d'approfondir ces méthodes et mettre en place des indicateurs spécifiques qui reflètent la réalité de chaque pays pour mieux mesurer les progrès réalisés en matière de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle.

A cet effet, l'Observatoire National du Développement Humain organisera en collaboration avec les Agences des Nations Unies au Maroc (UNICEF, PNUD, FNUAP et ONU Femmes), le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et le Conseil

National de l'Evaluation des Politiques de Développement Social du Mexique (CONEVAL), une "Conférence internationale sur les méthodes de mesure du développement humain et les approches d'évaluation axée sur l'équité".

Cette Conférence internationale offrira un espace favorable de débat, de réflexion, de partage et d'échange des expériences entre le Maroc et les pays d'Afrique, d'Amérique Latine, de la région MENA, de l'Asie du Sud et d'autres régions, en matière d'évaluation et des mesures du développement humain et de pauvreté multidimensionnelles et sur les approches d'évaluation axées sur l'équité.

Ainsi, cette conférence vise principalement à :

- 1- partager les expériences entre les pays du sud en matière de méthodes d'évaluation et de mesures du développement humain et les approches d'évaluation de l'équité en faveur des nouvelles générations ;
- 2- documenter les expériences et les bonnes pratiques en la matière ;
- 3- enrichir les méthodes et les approches de mesure de développement humain équitable dans les pays du sud ;
- 4- constituer et renforcer le réseau d'experts et des praticiens dans les domaines de développement humain, de l'évaluation et des approches d'équité en faveur des générations futures.

Atelier national sur le développement rural

L'Observatoire National du Développement Humain a pris part aux travaux du premier atelier national sur le développement rural organisé les 18 et 19 décembre 2013 à Marrakech.

Cet atelier, organisé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, en partenariat avec la Commission Européenne au Maroc et le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes – Institut Agronomique Méditerranéen (CIHEAM-IAMM). Il s'inscrit dans le cadre d'un programme, établi pour la période décembre 2013 - juin 2014, comme appui que le CIHEAM apporte à la mise en œuvre par l'Union Européenne de l'initiative 'European Neighborhood Partnership for Agriculture and Rural Development' (ENPARD).

Cet atelier de haut niveau, auquel ont participé des responsables de l'administration marocaine ainsi que des représentants de la société civile, a été consacrée à l'analyse de l'expérience nationale du développement de l'espace rural et des zones de montagnes. Il a constitué à cet égard un moment privilégié d'échanges sur les conditions de mise en œuvre de politiques intégrées, territorialisées et participatives, l'objectif recherché étant de favoriser l'appropriation d'une telle approche par les acteurs en prise avec le développement rural.

Il s'agit alors de les sensibiliser, par une démarche de formation/action, aux enjeux d'une plus forte concertation intersectorielle.

Trois thématiques transversales ont été abordées :

- La problématique de développement de l'espace rural et des zones de montagne, en se focalisant sur les modalités d'intégration des politiques sectorielles, les modes et mécanismes de gouvernance ainsi que sur les interactions entre les différents acteurs, tant au niveau central que territorial.

- Les systèmes d'information relatif au développement de l'espace rural et des zones de montagne et le suivi-évaluation des politiques et programmes ruraux (indicateurs de suivi-évaluation et d'évaluation d'impact).

- Le pilotage et l'ingénierie des politiques et programmes ruraux méthodes de programmation, outils et modalités/méthodologie de mise en œuvre, gestion des projets intégrés, place des acteurs, compétences des parties prenantes, échelon territorial de mise en œuvre).

Lors de cet atelier M. Ikbal SAYAH, a fait part de l'expérience cumulée par l'ONDH en matière d'évaluation des politiques de développement humain. Il a ainsi présenté les outils mis en place à cet effet par l'Observatoire, ainsi que sur les principaux résultats des études réalisées par l'ONDH, en particulier celles relatives à l'évaluation des progrès de l'inclusion du monde rural et aux deux autres afférentes respectivement à l'accès aux soins et à une éducation de base de qualité.

Participation aux rencontres internationales

Conférence internationale sur les capacités nationales d'évaluation

La Troisième Conférence internationale sur les capacités nationales d'évaluation s'est tenue à São Paulo, Brésil, du 30 septembre au 2 octobre 2013 sur le thème "Solutions pour relever les défis liés à l'indépendance, la crédibilité et l'utilisation de l'évaluation". Cette conférence, organisée par le Bureau de l'évaluation du PNUD et le Ministère brésilien du Développement social et de la Lutte contre la faim, a réuni 160 participants venus de 63 pays dont le Maroc.

Ont pris part à cette conférence des représentants d'institutions nationales chargées de la mise en œuvre, la conduite et l'utilisation des évaluations des politiques, projets et programmes publics, ainsi que des experts, des praticiens, des chercheurs universitaires, la société civile, les associations professionnelles d'évaluation, etc. L'ONDH a été représenté par M. Mohamed Mouime. A l'issue de cette conférence, l'année 2015 a été déclarée "Année internationale de l'évaluation".



Présentation des résultats de l'enquête sur les attentes de la jeunesse à Marseille en marge de la Semaine Economique de la Méditerranée

La Semaine Economique de la Méditerranée 2013 a été organisée à Marseille en France du 6 au 9 novembre 2013 sous le thème " La culture comme facteur de développement économique en Méditerranée". Il s'agit d'une initiative partenariale, coordonnée par l'OCEMO, pour favoriser les rencontres entre les différents acteurs des deux rives en vue partager les expériences et de débattre des grands enjeux économiques dans les pays du pourtour méditerranéen.

Lors de cette rencontre, les premiers résultats de l'enquête sur les attentes de la jeunesse dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, réalisée dans le cadre du partenariat avec l'ONDH et l'OCEMO, ont été présentés. L'ONDH a été représenté par M. El Hassan El Mansouri. Cette rencontre a été une occasion pour mobiliser les partenaires concernés et d'examiner les suggestions pour lancer la même étude dans d'autres pays de la région.

Atelier de renforcement des municipalités et de la gouvernance locale dans les pays arabes

Un atelier régional sur le renforcement des municipalités et de la gouvernance locale dans les pays arabes dans le contexte de transition, a été organisé du 17 au 19 décembre 2013, à Tunis, en partenariat avec le PNUD, l'institut Arabe des droits de l'Homme, l'Université américaine de Yale et d'autres partenaires de la coopération internationale.

Cet atelier régional a pour objectifs de discuter des leçons tirées de l'expérience d'autres régions en matière de gouvernance locale et de décentralisation et d'identifier les principales initiatives prises au niveau régional et national dans le domaine de la gouvernance locale. Cette rencontre a également été une occasion pour partager et améliorer les connaissances sur les principaux enjeux et défis liés au renforcement des municipalités et de la gouvernance locale dans les pays arabes en transition.

Ont également pris part à cet atelier des experts représentant le PNUD, la Banque Mondiale, l'ESCWA et d'autres agences des Nations Unies ainsi que les représentants des ministères et départements gouvernementaux concernés, des organisations de la société civile internationale et régionale travaillant sur les thèmes de la gouvernance locale et la décentralisation (International IDEA, UNCDF). L'ONDH a été représenté par M. Abdellah Herzenni, membre du Conseil.